

# Formation Bonnes Pratiques de prescription médicamenteuse - E-LEARNING



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Modules e-learning
- › Apports théoriques
- › vidéos
- › Quiz
- › Analyse de cas cliniques
- › Ressources complémentaires (listes des médicaments à haut risque, flyer sur «les never events»)

## INTERVENANTS

- › Pharmacien, praticien hospitalier, Responsable du système de management de la Qualité de la Prise en charge médicamenteuse (RSMQ-PECM), CHU Clermont-Ferrand

Maitriser les bonnes pratiques de prescription des médicaments.

## PUBLIC CONCERNÉ

Prescripteurs : Praticien hospitalier, interne, Professionnel libéral, prescripteur : médecin généraliste, psychiatre, gynécologue...

**Prérequis :** Aucun

## OBJECTIFS

- › Appliquer les recommandations de bonnes pratiques de prescription
- › Identifier les spécificités de la prescription médicamenteuse, en tenant compte des médicaments à risque et des populations à risque
- › Identifier les risques liés aux prescriptions médicamenteuses particulières, pour éviter la iatrogénie médicamenteuse
- › Optimiser une prescription médicamenteuse pour être plus pertinent

## CONTENU

- › **MODULE 1 : La prescription médicamenteuse**
  - Prescrire selon la réglementation
  - Médicaments à Haut Risque
  - Populations à risque
- › **MODULE 2 : Les prescriptions particulières**
  - « Prescription » sur ordre oral
  - Prescriptions conditionnelles ou « Si besoin »
  - Prescriptions hors AMM
- › **MODULE 3 : La Pertinence des prescriptions**
  - Recommandations de bon usage des médicaments en fonction du contexte clinique du patient
  - Prescription de médicaments inappropriés selon les pathologies du patient

## € TARIFS

- > Inter : 1licence  
: 45 €
- > Intra : 1licence  
: 45 €

- Efficience (coût/efficacité) d'un traitement médicamenteux lors de la prescription

## ✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ À l'issue : Quiz

## 👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 1h30 les 4 modules + étude de cas

> Dates :

› Durée : 1h30 les 4 modules + étude de cas

› La formation est accessible en ligne pendant 2 mois à compter de la réception des identifiants.